Bureau de dépôt - Bruxelles X
P701162

Belgique - België
P.P.
Bruxelles X
1 / 2425

Périodique trimestriel du CIEP/MOC
n° 60 • avril • mai • juin • 2009

L'ESPERLUETTE

Signe typographique qui représente la conjonction de coordination "et"

Travailler dans l'Education permanente *çà ne s'improvise pas*

Sommaire

EDITO

L'Education permanente et la formation de longue durée des adultes 3

ANALYSE

Travailler dans l'Education permanente, çà ne s'improvise pas

L'enseignement de promotion sociale: un enseignement à redécouvrir! 4

Valoriser la Culture: dispositifs existants et perspectives d'avenir 7

Etre formés pour former: La professionnalisation du métier de formateur 10

MOUVEMENT EN CAMPAGNE

Un 1er mai pour le travail décent 13

VIE DE L'ISCO

L'ISCO nouvelle formule, 2009-2010 15

Formation de coordinateurs de projets culturels et sociaux: session 2009-2010 15

MÉMOIRES EN RÉSUMÉ 16

EN RÉGIONS

Les CIEP régionaux en campagne: pour plus d'égalité et de justice sociale 18

EN BREF 21

AGENDA 22

Comité de rédaction:
Christian Boucq, Virginie Delvaux, France Huart (coordination), Anne Scheune, Michèle Stessel, Nicole Tinant

Secrétariat:
Francine Baillet, Rita D'Agaro, Lysiane Mettens

Ont participé à ce numéro:
Stéphane Heugens, Joseph Pirson, Yanic Samzin, Delphine Rasseneur, Antoinette Maia, Myriam Djegham, Philippe Taquet, Caroline Briche, Anna Kirkopoulos,Jean-Pierre Gouverneur, Anne Scheune, Michèle Stessel

Photos:
CIEP-MOC Namur

CIEP communautaire:
Tél: 02/246.38.41, 42, 43 - Fax: 02/246.38.25
E-mail: communautaire@ciep.be

Editeur responsable:
Anne Scheune
Chaussée de Haecht 579 - 1030 Bruxelles

Design:
DCL PRINTERS - dcl.printers@skynet.be
Imprimé sur papier 100% recyclé sans chlore

L'Education permanente et la formation de longue durée des adultes

Par Anne Scheune,
directrice du CIEP

Au moment où j'écris cet éditorial, il est encore trop tôt pour commenter les résultats des élections régionales et européennes qui ont eu lieu… hier!

Je choisirai donc de vous parler de ce que nous connaissons le mieux, c'est-à-dire l'éducation permanente et la formation de longue durée pour adultes.

Ainsi, le CIEP a, ces derniers mois, effectué un très large travail d'information et sensibilisation autour des enjeux des élections. Nos campagnes autour des élections européennes et autour des élections régionales ont mobilisé nos groupes de travail thématique qui ont collaboré à la réalisation de fiches autour d'enjeux proches du citoyen comme le logement, l'enseignement, l'accueil de l'enfance, la Culture,… ce qui nous a permis de confronter nos revendications prioritaires aux programmes des partis pour aboutir à la distribution massive, qui a connu un grand succès, du journal «le bulletin de juin». Que toute personne ayant collaboré, de près ou de plus loin, au travail en soit remerciée.

Au cours de cette période, les CIEP régionaux ont mis en place de nombreuses animations pour permettre aux électeurs de se forger une opinion notamment en suscitant un débat ouvert avec les candidats.

Concernant la formation, et principalement la formation ISCO, nous avons pu déposer une demande de reconnaissance de notre formation auprès du Conseil supérieur de la promotion sociale. Notre profil professionnel est actuellement en train d'être examiné et nous espérons pouvoir vous en dire plus dans le prochain numéro…

Merci aux collaborateurs de ce numéro qui traite de la professionnalisation des métiers de la Culture et à tous ceux qui ont permis de construire des ponts entre l'éducation permanente et la promotion sociale.

Il me reste ici à vous souhaiter à tous d'excellents congés, de refaire le plein d'énergie afin de recommencer l'année sociale prochaine avec de beaux projets et une envie féroce d'en voir plusieurs se réaliser… ■

Travailler dans l'Education permanente *çà ne s'improvise pas*

Les Etats généraux de la Culture (décembre 2004-juin 2005) ont fait de la reconnaissance des métiers de la Culture un des leurs objectifs prioritaires. En effet, de nombreux travailleurs de ce secteur possèdent un savoir et un savoir-faire fruits de plusieurs années de pratique, mais ces acquis ne sont pas reconnus «officiellement» et, par conséquent, ils ne peuvent les faire valoir sur le marché du travail. D'où la nécessité de mettre en place, une structure tel que le Consortium de valorisation des compétences.
D'autre part, les formations qui permettent d'obtenir un diplôme reconnu par le Ministère de l'Enseignement sont pour la plupart très académiques, coupées des réalités de terrain, et donc ne répondent pas aux attentes des travailleurs du secteur socioculturel. C'est pourquoi, de plusieurs années déjà, les opérateurs du secteur ont développé une offre de formations adéquates. Mais, bien que la qualité de ces formations ne soit pas mise en doute, elles ne sont pas, pour autant, sanctionnées par un diplôme officiel. Une collaboration entre ces opérateurs de formation et la Promotion sociale, laisse entrevoir des solutions. ■

L'enseignement de promotion sociale: *un enseignement à (re-)découvrir!*[1]

PAR S. HEUGENS, SECRÉTAIRE PERMANENT DU CONSEIL SUPÉRIEUR ET DE LA COMMISSION DE CONCERTATION DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE ET J. PIRSON, DIRECTEUR DE L'INSTITUT LIBRE DE FORMATION PERMANENTE (ILFOP)

Les 160 000 adultes fréquentent bon an mal an l'enseignement de promotion sociale. Cet enseignement, appelé autrefois «les cours du soir», reste relativement méconnu d'une bonne partie de la population et des décideurs politiques en Communauté française. Possédant des caractéristiques particulières à plus d'un titre, il constitue, en termes de formation et articulé à d'autres processus, une réponse adéquate et dynamique aux enjeux individuels et sociétaux de notre temps.

UNE DOUBLE MISSION

Le Décret du 16 avril 1991 donne explicitement deux missions à l'enseignement de promotion sociale. D'une part, concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire et, d'autre part, répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement, et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.
L'enseignement de promotion sociale se veut donc d'abord enseignement au sens étymologique du terme. Il a pour mission première «d'introduire aux signes», de donner accès au symbolique, aux clés de lecture non seulement des métiers et des professions auxquels il forme mais aussi aux clés de lecture de la société à laquelle participent les étudiants adultes qu'il accueille. En ce sens, il peut et doit être considéré comme vecteur de Culture, de valeurs, de compétences transversales et citoyennes. Celles-ci constituent les conditions nécessaires à une participation réelle et critique à la vie sociale, politique, économique et culturelle des étudiants accueillis.

TROIS PALETTES DE SERVICE

En premier lieu, il organise une offre d'études de base tant dans l'enseignement secondaire que dans l'enseignement supérieur. La diversité des formations organisées (on y délivre le Certificat d'Etudes de Base - CEB - et le Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur - CESS - mais aussi

des Masters de l'enseignement supérieur de type long), la diversité des domaines enseignés et la dispersion géographique des établissements permettent aux étudiants de suivre des cours dans l'enseignement de promotion sociale après avoir fréquenté «le Plein Exercice» ou après en avoir «décroché». Ainsi, donne-t-il l'occasion à des personnes n'ayant pu, pour diverses raisons, mener à bien le chemin «classique» dans l'enseignement de plein exercice, de reprendre et achever les études interrompues [2] ou d'enfin réaliser un projet personnel et professionnel plus en adéquation avec leurs aspirations.

La reconnaissance, tant par le secteur public que par le secteur privé, des titres et diplômes délivrés fait de cette forme d'enseignement non seulement un opérateur performant et peu coûteux d'insertion sociale et professionnelle mais aussi un acteur incontournable de l'augmentation du niveau de «diplomation» de la population en Communauté française.

En deuxième lieu, il offre un éventail important de formations continuées et de post-formations (spécialisations, modules de formation continuée) susceptibles de faciliter tantôt une mobilité verticale, tantôt une mobilité horizontale par l'acquisition de nouvelles connaissances et compétences ou par leur mise à jour. Cette professionnalisation des personnes suivant ces cursus d'études ne peut s'imaginer sans les nombreux contacts que l'enseignement de promotion sociale entretient avec les milieux professionnels tant localement qu'aux niveaux régional et communautaire. Ceux-ci interviennent notamment lors de la définition des profils professionnels, lors de l'élaboration de conventions-cadres (par exemple des conventions-cadres existent pour le secteur non-marchand et pour le secteur des employés), dans les jurys de fin d'études mais encore au travers de chargés de cours gardant une insertion dans le milieu professionnel d'origine ou aussi dans la participation commune au consortium de validation des compétences.

Ces collaborations multiples font de l'enseignement de promotion sociale un partenaire efficace, capable non seulement de répondre à la pénurie de personnes qualifiées tant mise en avant ces derniers temps mais aussi, et peut-être surtout, de préparer une partie importante de la population à l'après-crise économique en leur donnant les compétences et les qualifications qui leur permettront de répondre positivement aux emplois liés au redémarrage de l'économie.

Enfin, la mise en pratique de l'article 8 de son décret organisationnel, à savoir la valorisation des acquis de l'expérience, vient compléter l'arsenal des moyens dont dispose l'enseignement de promotion sociale au service des individus et du développement global de la société. A cet égard, différents accords, dont certains très récents, avec le Consortium de validation des compétences, l'Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et des Petites et Moyennes Entreprises (IFAPME) ou les Missions Régionales pour l'Insertion et l'Emploi (MIRE) permettront à de nombreuses personnes de suivre des parcours personnalisés et différenciés menant simultanément à la mise à l'emploi et à la certification.

Un enseignement modulaire

Pour opérationnaliser cette intention, l'enseignement de promotion sociale est organisé en sections [3] qui visent à répondre aux besoins en formation initiale, en remédiation ou en spécialisation tant au niveau de l'enseignement secondaire que supérieur. Ces sections délivrent des titres spécifiques à l'enseignement de promotion sociale ou correspondant à l'enseignement de plein exercice avec les mêmes effets de droit.
A chaque section correspond un dossier pédagogique, véritable cahier des charges de l'étudiant et du chargé de cours et ce quel que soit le réseau ou l'école qui organise la formation en question. Construits sur le principe de la modularité, les dossiers pédagogiques des sections sont composés d'unités de formation capitalisables auxquelles correspondent aussi des dossiers pédagogiques.
Ces unités de formation sont définies comme «des ensembles pédagogiques cohérents au niveau de l'acquisition de connaissances et/ou de savoir-faire et/ou de savoir-faire comportementaux. Elles sont constituées d'un ou de plusieurs cours poursuivant des objectifs communs exprimés dans les finalités particulières du dossier pédagogique» [4].

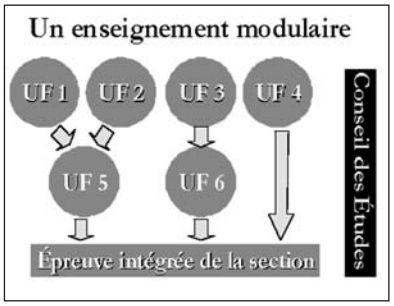

Ces unités de formation capitalisées trouvent leur aboutissement dans l'unité de formation «Épreuve intégrée». Celle-ci vise à vérifier qu'au-delà de la maîtrise des compétences développées dans chaque unité de formation, l'étudiant est capable de les mobiliser et de les intégrer autour tantôt d'une problématique particulière, tantôt d'un projet qu'il souhaite développer, tantôt d'une épreuve de qualification. [5]

En outre, les contenus des cours et les critères d'évaluation sont formulés en termes de compétences. Cela per-

met à tout un chacun de faire reconnaître non pas la maîtrise d'un savoir académique mais bien la mobilisation des savoirs, savoir-faire et savoir-être face à des situations professionnelles ou «civiles».
L'organisation modulaire permet donc non seulement une trajectoire de formation et de certification individualisée mais aussi de répondre de façon très précise aux demandes en formation et en enseignement des milieux professionnels et de la société au sens large par la programmation à la demande et en mode «just in time» d'unités de formation.

Ces diverses réponses s'opèrent toutefois sans tomber dans l'adéquationnisme: la notion de métiers en pénurie mérite d'être approchée dans une analyse plus complexe de la demande de travail (l'offre d'emploi) que l'énoncé simpliste d'inadaptation de l'enseignement qualifiant. Il s'agit bien d'enseigner et de former au-delà du court terme, de reconnaître qu'une profession regroupe différents métiers et que les capacités citoyennes et professionnelles loin de s'opposer, se renforcent!

Unicité de l'enseignement de promotion sociale

Précisons d'emblée que cette unicité n'exclut nullement le développement nécessaire de collaborations, voire de liens intenses, avec les institutions d'enseignement supérieur et les Académies. Mais, pour pouvoir mener à bien ses différentes missions et rester au service des citoyens, l'enseignement de promotion sociale se doit de rester une structure autonome et complète au niveau de l'offre de formation (du CEB au Master). Il est, en effet, indispensable pour le public adulte d'être accueilli au sein d'établissements reconnus pour leur spécificité «andragogique» [6] quel que soit le niveau d'études suivi et quel que soit le cursus projeté.
Cette unicité organisationnelle permet, par une cohérence pédagogique interne, de mettre les apprenants dans des conditions plus favorables à la réussite scolaire mais aussi de favoriser voire susciter le passage du secondaire au supérieur. En effet, assurer un continuum pédagogique entre l'enseignement secondaire et supérieur par le maintien de l'unicité de l'enseignement de promotion sociale est un gage essentiel de réussite pour celles et ceux que ne rebutent pas des projets ambitieux portant sur plusieurs années.
Le brassage de populations différentes dans un même espace (travailleurs issus de terrains professionnels différents, demandeurs d'emploi indemnisés ou non, bénéficiaires d'un revenu d'insertion…) participe dès lors, au-delà de la reconnaissance des trajectoires individuelles, à la mixité sociale et culturelle. L'enseignement de promotion sociale reconnaît ainsi la mixité sociale, en ce compris la multiculturalité, comme condition de réussite scolaire et participe, de ce fait, au renforcement de la cohésion sociale.

Soutien social et pédagogique aux adultes étudiants

Reprendre des études ne s'improvise pas. Se former met, en effet, en jeu de multiples paramètres qui jalonnent le contexte socioprofessionnel de l'adulte aux études: enjeux financiers, familiaux, professionnels, personnels, culturels, sociaux,… Trop souvent, les adultes, censés être autonomes, sont livrés à eux-mêmes dans la gestion de leur trajectoire individuelle et les moyens en encadrement des établissements d'enseignement de promotion sociale sont notoirement insuffisants pour les distraire de la gestion administrative et les affecter au suivi des groupes d'étudiants. Or, les quelques expériences menées ainsi que diverses recherches [7] ont montré que le suivi personnalisé et groupal, s'il ne supprime pas tous les décrochages liés aux aléas de la vie, peut en éviter de nombreux et ainsi permettre aux personnes de ne pas ressentir un échec supplémentaire.
La création de «conseillers aux études» pourrait être une des réponses qui a déjà fait ses preuves dans d'autres structures telles que le CIEP, la FOPA ou la FOPES.

Conclusion

Lors du «Sommet de Lisbonne» en 2002, les gouvernements de l'Union européenne se sont fixé comme objectifs d'atteindre, à l'horizon de 2010, un taux moyen de 80 % de personnes diplômées de l'enseignement secondaire supérieur pour la classe d'âge de 25 à 64 ans et un taux de participation à la formation et à l'éducation tout au long de la vie de 15 %. Le Parlement européen, le 16 janvier 2008, a renforcé cette exigence en demandant aux Etats membres d'installer «une culture de l'apprentissage tout au long de la vie se concentrant sur les adultes, favorisant l'acquisition de connaissances…».
L'enseignement de promotion sociale constitue, à cet égard, un outil que nous envient d'autres Etats ou Communautés. Mais le développement de ce service à l'ensemble de la population de la Communauté française, sans exclusive, postulerait un accroissement significatif des moyens mis à la disposition des établissements: l'augmentation des dotations-périodes financées directement par la Communauté française, le développement d'accords de coopération et de synergie entre les opérateurs d'enseignement, de formation et de certification des adultes, la multiplication de conventions avec les fonds sectoriels sont autant de pistes qui seraient de nature à faciliter le chemin à parcourir pour atteindre les objectifs fixés pour 2010. ■

1 Cet article est, en partie, fondé sur «Enseignement de promotion sociale: perspectives 2009-2014» édité par la Fédération de l'Enseignement de Promotion Sociale Catholique (FEProSoC) - www.segec.be. La FEProSoC a marqué son accord pour la reprise de passages de ce document.
2 Certains parlent aussi de l'enseignement de promotion sociale comme d'un enseignement de la seconde chance. Cfr J. PIRSON, *Les enjeux de l'enseignement pour adultes*, in *La Revue Nouvelle*, décembre 2007.
Voir aussi S. CHIOUSSE, P. WERQUIN, *Il faut les mo-ti-ver: la certification pour amener les adultes à la formation*, in J. L. GUYOT, C. MAINGUET, B. VAN HAEPEREN (eds), *La formation professionnelle continue. Enjeux sociétaux*, De Boeck, 2005.
3 Schéma repris de la «Boîte à outils» publiée par la Fédération de l'Enseignement de Promotion Sociale Catholique (FEProSoC) www.segec.be
4 Glossaire de termes pédagogiques édité par le Conseil supérieur de l'enseignement de promotion sociale.
5 S. HEUGENS, G. POULAERT, *La VAE dans l'enseignement de promotion sociale*, in G. PIROTTON (coord.), *«Valorisation des Acquis de l'Expérience», Chance pour les adultes en formation continue, Défi pour l'enseignement, Enjeu pour l'accompagnement*, Cahier Fopes, juin 2008, p. 95 - 103.
6 L'andragogie se définit comme l'art et la science d'enseigner aux adultes.
7 Voir notamment les travaux de G. LIENARD, G. HERMAN et D. BOURGUIGNON publiés sous le couvert du CERISIS (www.uclouvain.be/cerisis.)

Valorisation des métiers de la Culture: *dispositifs existants et perspectives d'avenir*

Entretien avec Yanic Samzun, secrétaire général du PAC
Propos recueillis par Michèle Stessel, CIEP communautaire

Le consortium de validation des compétences: un acquis important

L'occasion des états généraux de la Culture, la question de la valorisation des acteurs et la reconnaissance des formations est arrivée sur la table. Cela s'inscrivait dans un contexte particulier à savoir qu'il existait très peu de dispositifs certifiant pour les métiers de la Culture.

Par ailleurs, le fait est qu'énormément d'acteurs en milieu culturel ont des parcours indirects de formation. En effet, beaucoup de personnes qui travaillent dans ce secteur, ont appris leur métier par la pratique, métier qui n'entre pas dans des dispositifs de formation continuée. Même lorsqu'elles ont exercé ce métier pendant des années, elles ne peuvent, en bout de course, prétendre à un diplôme, dans le sens académique du terme, qui puisse être valorisé sur le marché du travail.

Alors que certains travailleurs du secteur culturel ont effectivement un diplôme (celui qu'ils avaient obtenu avant de travailler dans ce secteur: diplôme d'éducateur, d'enseignant, d'assistante sociale,…), d'autres qui ont connu des ruptures dans le parcours scolaire, se sont formés sur le tas et, dés lors, ils n'ont aucun diplôme, ce qui pose des problèmes au moment où ils se trouvent face à un employeur et qu'ils doivent négocier leur degré de qualification et, donc, leur niveau de rémunération.

Au fil du temps, créer un cadre réglementaire est devenu de plus en plus indispensable. Il a fallu vingt ans mais on a quand même fini par mettre en place une commission paritaire dans le secteur socioculturel. A partir du moment où on discute des barèmes, la tradition dans le milieu des interlocuteurs sociaux, c'est de se baser sur les diplômes, ce qui, dans le secteur, posait un problème important.

D'autre part, les filières parallèles parfois chaotiques et peu académiques ne s'appliquent pas qu'aux métiers de la Culture mais aussi à d'autres champs professionnels.

Au vu de cette situation, il s'est avéré indispensable de créer un espace où l'on pouvait définir des critères et valoriser des compétences. Je pense que l'événement le plus important de cette législature, c'est la mise en place par les pouvoirs publics, mais avec les interlocuteurs sociaux, d'un consortium de validation des compétences.

Ce consortium est géré conjointement, c'est important de le souligner, par les Régions wallonne, bruxelloise et la Communauté Française, les grands parastataux liés à la formation que sont le FOREM, ACTIRIS, Bruxelles formation, les représentants des employeurs, ceux des travailleurs et l'IFAPME. Tous siègent dans la même structure, ce qui constitue quand même une avancée importante.

Ce consortium s'est donné comme objectif à long terme de définir, de la manière la plus précise possible, les différentes qualifications requises, par rapport à des métiers. Donc, c'est un travail de mise à plat: c'est quoi le métier, exemple: technicien de plateau dans un théâtre, cela suppose quel type de compétences et quel type de qualifications. Pour chaque métier, on établit une fiche que l'on complète au fur et à mesure.
Le consortium a créé, en son sein, des commissions par métier. Pour chacune, il désigne un certain nombre d'experts du secteur concerné. Les différents interlocuteurs s'y retrouvent pendant des semaines, voire des mois, pour déterminer les différents niveaux. A chaque niveau correspond un métier, à chaque métier correspond des qualifications particulières qui sont extrêmement détaillées. La modalité d'évaluation est aussi extrêmement détaillée dans des dispositifs très carrés: c'est oui ou non. Exemple: Le candidat sait-il monter un mur de briques? oui ou non?; sait-il utiliser sa truelle? oui ou non? C'est aussi précis que cela et c'est ainsi, pour

tous les métiers. Lorsque la commission a défini un métier, le dossier est renvoyé dans différentes instances, y compris au Gouvernement, qui valident les métiers et les compétences requises. Quand le métier et les compétences sont définis, le feu vert est donné pour mettre en place, dans les différentes régions, des centres de validation des compétences.

La difficulté, c'est qu'il s'agit d'un dispositif lourd et qui prend du temps. On m'a demandé de présider la Commission des métiers de la Culture et il nous a fallu pratiquement six mois, sur un métier, celui d'assistant technique sur les plateaux de théâtre. Cela prend du temps parce que les différents interlocuteurs autour de la table doivent intégrer la méthodologie qui a été mise au point, et elle n'est pas simple. Et puis, comme cela va faire jurisprudence, il faut bien réfléchir à ce qu'on met dedans pour ne pas qu'il y ait des effets pervers etc. Nous avons terminé un métier mais il y a des centaines à faire! En plus, nous avons commencé par les métiers les plus «faciles», c'est-à-dire les métiers à caractère technique où il est plus aisé de vérifier la compétence des gens.
Maintenant, si nous devons faire le même travail pour un animateur culturel, c'est plus difficile, cela, à mon avis, se fera pour beaucoup plus tard.

Donc, je pense que la mise en place du Consortium constitue une véritable avancée et pas seulement dans le champ culturel. Puisque, dans ce consortium de validation des compétences, on a commencé par des métiers comme: aide-maçon, plafonneur, assistant électricien,… métiers qui correspondent aussi à une forte demande sur le marché du travail. C'est un bon dispositif qui a tout son sens et qui permet à des personnes de revenir dans le circuit et de bénéficier d'une reconnaissance de leur qualification. Pour les métiers de la Culture, on est vraiment au tout, tout, tout début, pour les raisons évoquées et aussi parce que ce consortium a des moyens limités puisqu'à chaque fois qu'on met en place une commission, il y a quelqu'un du consortium qui suit tous les travaux. Nous avons terminé le premier métier et, depuis, il ne s'est plus passé grand-chose parce qu'ils n'ont pas l'espace institutionnel pour en attaquer un deuxième. Et j'imagine qu'un de ces jours, on va me téléphoner en me disant, on relance la machine.

Donc quoi qu'il en soit, le Consortium est un acquis parce cela a créé maintenant un cadre dans lequel on peut avancer. Ce sera aux interlocuteurs sociaux et aussi aux acteurs de terrain de faire pression pour que ce cadre se remplisse c'est-à-dire que l'on définisse de plus en plus de métiers. C'est est un gros acquis de cette législature dont on n'a pas encore pu évaluer tous les effets puisque les toutes premières épreuves de qualification pour les métiers qu'on a définis, vont seulement avoir lieu maintenant.

La reconnaissance du BAGIC, un vieux débat

Le BAGIC est né dans un contexte dans lequel les opérateurs de terrain avaient mis en place des dispositifs de formation. Ensuite, le Ministère a décidé de créer un cadre appelé BAGIC [1] pour former des responsables d'institutions culturelles ou d'éducation permanente. Il se trouvait que ce dispositif d'acteurs de terrain qui était déjà opérationnel, a bénéficié de la reconnaissance «BAGIC» et le Ministère, lui-même, a mis en place un «BAGIC». C'est le résultat d'une négociation et du fait de la volonté du Ministère d'un peu reprendre la main dans la formation des cadres culturels.

Ce dispositif fonctionne: les opérateurs sont conventionnés, le Ministère valide la formation. Mais on n'a pas du tout avancé sur un des enjeux de la législature, à savoir un mécanisme qui ferait que les personnes qui sortent du BAGIC et dont les compétences ont été validées par un jury sur base de leur parcours et leur mémoire, puissent bénéficier d'une reconnaissance et d'un niveau de qualification. On avait imaginé, pendant tout un temps, de le faire via la promotion sociale; il y a eu beaucoup de tentatives mais aucune n'a véritablement abouti.

La grosse difficulté, c'est évidemment que l'opérateur, dans ce cas-ci, c'est le Ministère de la Culture et que, le seul qui soit habilité à donner des diplômes, dans ce pays, c'est le Ministère de l'Enseignement.

Donc, sur le plan strictement réglementaire, on n'a pas vraiment avancé: c'est un chantier qui reste encore à poursuivre. Il va falloir, un moment donné, trouver des solutions, il faudra un accord entre le ministre de l'Enseignement et le ministre de la Culture. Aujourd'hui, la reconnaissance BAGIC a une valeur symbolique, elle n'est pas négligeable car, dans le milieu des opérateurs, quand quelqu'un vient se présenter chez l'employeur et qu'il peut dire: «j'ai fait mon BAGIC à l'ISCO ou à la Fédération des maisons de jeunes ou CBAI ou au CESEP.», on sait que cela a une valeur, que c'est une formation sérieuse de longue durée, avec des contenus pointus et un parcours important avec les stagiaires. Cela a une valeur reconnaissante d'un parcours de formation et de la qualité du travail fait par les organisations. Mais, si vous allez au FOREM et que vous dites que vous avez fait le BAGIC, on va vous demander: «c'est quoi votre diplôme?» C'est ça qu'on doit régler. Est-ce qu'on règlera via un décret ou une convention entre le Ministère de la Culture et celui de l'Education pour créer un cadre qui permettra de délivrer un diplôme? Ou bien, cela se règlera via le Consortium de validation des compétences? Ce sont deux pistes possibles.

La formation «académique»: grandes écoles, conservatoires, universités

Il y a des métiers, dans le secteur culturel, pour lesquels les cadres existent, par exemple, pour les gens qui veulent faire du cinéma, il y a l'INSAS, IAD. IL y a des grandes écoles, les conservatoires,… qui valident les compétences et qui sont rentrés dans le processus de Bologne .

Récemment, l'ULB a mis sur pied une licence en gestion culturelle que les gens font, en général, lorsqu'ils ont déjà un parcours universitaire et qu'ils ont envie de travailler dans les métiers de la Culture. Cette licence est intéressante sur le plan de ses contenus même si elle est très centrée sur la diffusion culturelle et sur les Beaux-

Arts. Mais elle a un énorme inconvénient, elle ne prévoit pas de travail sur le terrain, elle comporte, dans le meilleur des cas, un stage en entreprise qui dure un mois, or, dans le champ du socioculturel et particulièrement de l'éducation permanente, une grosse partie des acquis se fait par le travail sur le terrain. Donc, dans le secteur, tout le monde est un peu dubitatif.

Il y a des métiers qui sont apparus comme des nécessités et pour lesquels il n'existe pas de cadre, le meilleur exemple, c'est le travail de production dans le secteur théâtral. Il y a énormément de créations, il y a énormément de comédiens mais il y a très peu de gens qui s'occupent de bien organiser la production, d'assurer une diffusion optimale, de passer des contrats avec les opérateurs. C'est un métier qu'on n'apprend nulle part, or, toutes les compagnies sont en demande d'avoir quelqu'un dans l'équipe qui soit capable de faire cela. A l'époque où je dirigeais le service de l'information pour le Ministère de la Culture, on avait mis en place une formation qui avait lieu pendant une douzaine de jours. Elle était encadrée par trois professionnels,des producteurs. A partir des projets que des gens voulaient développer, ils leur fournissaient les cadres, des stratégies, des manières de travailler etc. Cette formation a rencontré un grand succès parce que l'encadrement était très compétent et que cela correspondait à un vrai besoin.

A l'IAD, ils ont créé très récemment un cours de production mais on ne peut pas encore évaluer ce que ça donne.

Le Conservatoire de Liège, avec une association qui s'appelle «Théâtre public» qui travaille dans le champ de l'association professionnelle des comédiens depuis très longtemps, a obtenu de pouvoir mette en place une formation. IL s'agit d' une formation par compagnonnage. En fait, ce métier-là, on doit l'apprendre en allant travailler avec un producteur ou avec des producteurs. Ce qui est important, c'est qu'une pratique de terrain va s'inscrire dans le cursus du Conservatoire c'est-à-dire dans un dispositif académique.

Les gens s'inscrivent de moins en moins dans un dispositif de longue durée, ils s'inscrivent massivement dans des dispositifs de courte durée pour des raisons professionnelles, pour des questions de liberté de temps,… Donc on zappe beaucoup, on fait trois jours de ceci, quatre jours de cela mais tous ces petits modules ne constituent pas du tout un cursus. Singulièrement en éducation permanente, nous savons bien que pour bien former des gens qui seront capables d'intervenir dans ce champ-là, il faut un long processus, une formation importante.

Par ailleurs, des dispositifs comme celui de l'ISCO, sont nés dans l'histoire du Mouvement Ouvrier et avaient aussi des objectifs politiques. Des objectifs politiques, on ne peut les rencontrer que dans des dispositifs encadrés et de longue durée, ce qui n'est pas le cas quand on fait des petits modules de 3, 4 jours.
Aujourd'hui, il assiste à un glissement vers des formations à caractère uniquement professionnel et donc il y a le risque que se dilue complètement le fil rouge de ce qui fait une vraie formation d'un acteur en éducation permanente et aussi sa formation sociopolitique.

Les pistes actuelles

Tout l'enjeu est que les dispositifs de formation aux métiers de la Culture puissent être articulés dans un dispositif qui permet de valider, que ce soit au travers d'une réglementation ou au travers d'une intégration dans la Promotion Sociale ou d'une articulation avec une université. A ce propos, il faut bien dire que les milieux universitaires, globalement, sont assez peu sensibles à cette question. Ils ne sentent pas qu'il y a là une niche en termes d'emplois, ce qui est contradictoire avec toutes les études qui existent dans les métiers de la Culture, du non-marchand qui se sont beaucoup développés et, donc, il y a un potentiel d'emplois très important. Dans une négociation entre une organisation et une université, il faut encore que l'université accepte de jouer le jeu sur le plan pédagogique, donc, qu'elle accepte que cela ne sera pas une formation purement académique et qu'elle permette à l'organisation de continuer de porter son projet culturel.

Alors, certains prônent l'idée de créer un Institut de formation aux métiers de la Culture. Pourquoi pas? Mais le problème, c'est que, pour être efficace, cet Institut devra être cogéré par l'Enseignement et la Culture, or, il y a, entre les deux, une frontière qu'il est difficile de déplacer. Et cela demande des moyens, cela demande de créer une école. Et si on crée une école, la question du réseau qui la mettra en place, va se poser très vite. Et on va dire pourquoi à Bruxelles et pas à Liège ou Charleroi. Cela pose des tas de questions et de moyens. Parce qu'une école demande des moyens.
Mais je pense qu'à un moment donné, cela pourra être une piste. ■

1 (Brevet d'aptitude à gérer une institution culturelle)

Etre formés pour former: *La professionnalisation du métier de formateur en alphabétisation*

PAR DELPHINE RASSENEUR,
COORDINATRICE PÉDAGOGIQUE
LIRE ET ECRIRE - NAMUR

Diverses études, menées dans plusieurs pays industrialisés et notamment en Belgique, montrent que 10% des adultes ne peuvent, selon la définition de l'UNESCO, «ni lire ni écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec leur vie quotidienne».

LES FORMATEURS ALPHA, DES ACTEURS DE CHANGEMENT

Pour lutter contre cette situation, Lire et Ecrire s'est donné comme objectifs de promouvoir et de développer l'alphabétisation dans une perspective d'émancipation des personnes et de changement social vers plus d'égalité.
Lire et Ecrire agit au quotidien pour que toute personne qui le souhaite, puisse trouver près de chez elle, une formation de qualité adaptée à ses besoins, et pour que, le droit à l'alphabétisation pour tous soit effectif en Communauté française de Belgique.

Dans ce contexte, le métier de formateur en alphabétisation se situe à la croisée de plusieurs chemins. Le rôle du formateur en alphabétisation ne se limite pas à transmettre des savoirs: lire, écrire, comprendre. En effet, celui-ci peut parfois être amené à accueillir et orienter les personnes analphabètes. Dès lors, il ne pourra atteindre ses objectifs qu'en étant aussi un animateur, un pédagogue, un agent de changement. Ainsi, le formateur doit pouvoir être un acteur social capable de construire, animer et évaluer des actions d'alphabétisation avec des personnes en exclusion économique, sociale et culturelle.

LES INITIATIVES DE LIRE ET ECRIRE

Jusqu'en 2005, il n'existait pas, en Communauté française, de cycle d'études spécifiques préparant au métier de formateur d'alphabétisation. Or, ce n'est pas parce que l'on a appris à lire et à écrire, ou même parce que l'on a suivi une formation initiale d'instituteur ou de régent, ou encore, parce que l'on a passé l'agrégation après une licence universitaire, que l'on possède automatiquement les compétences nécessaires pour devenir formateur d'alphabétisation.

C'est pourquoi, des formations de base en alphabétisation ont été mises sur pied dans différentes régionales de Lire et Ecrire. Ces formations, aux durées variables selon les régions (de 60 à 600 heures), ont pour objectif de permettre aux personnes qui souhaitent s'investir dans le domaine de l'alphabétisation d'en acquérir les compétences.
On trouve, parmi les participants à ces formations, des formateurs salariés ou bénévoles engagés depuis peu ainsi que des personnes qui ont un intérêt pour l'alphabétisation mais qui n'ont aucune expérience dans le domaine.

UNE FORMATION CERTIFIANTE ALLIANT THÉORIE ET PRATIQUE

C'est dans ce souci constant de professionnalisation et d'augmentation de la qualité des offres d'alphabétisation proposées que Lire et Ecrire en Communauté Française a contribué à l'élaboration d'un programme de for-

> *Pour moi, cette formation a joué sur deux plans: le plan purement intellectuel car elle m'a ouvert sur des capacités auxquelles je ne pensais pas avoir accès et le plan plus personnel en ce sens que c'était une revanche sur un parcours de vie pas toujours facile. En terminant cette formation, j'ai vu que j'étais capable d'arriver à quelque chose.*
>
> TÉMOIGNAGE DE SONIA

Cette formation s'est inscrite pour moi dans le cadre d'une reconversion professionnelle.
Elle fut bien plus que cela par la richesse et la diversité des regards qu'elle invite à porter sur notre société par le biais de la problématique de l'analphabétisme. Ces trois années ont été l'occasion de remises en question, de changements et de découvertes; des étapes nécessaires pour pouvoir accompagner ensuite des adultes en situation d'analphabétisme sur le chemin de l'apprentissage en parcourant ces mêmes étapes transformatrices.

Témoignage de Geneviève

mation de formateur en alphabétisation en Promotion sociale.

Cette formation a pour but non seulement de permettre à toute personne qui le souhaite, d'acquérir les compétences nécessaires du métier mais aussi de lui permettre d'obtenir un diplôme de formateur en alphabétisation de niveau supérieur reconnu par la Communauté Française.

Cette formation s'adresse à un large public, qu'il soit qualifié ou non, qu'il exerce déjà dans le domaine ou pas. Cette volonté d'ouverture est très importante car contrairement à ce que l'on croit communément, les meilleurs formateurs ne sont pas forcément titulaires d'un diplôme d'études supérieures. En effet, l'action de terrain a démontré que d'anciens apprenants pouvaient, grâce à leur parcours et à leur expérience d'apprentissage, dispenser ce type de formation d'adultes qui a très peu à voir avec les méthodes d'apprentissage du Français dans l'enseignement fondamental.

Cette formation s'étend sur trois années. Elle est accessible à toute personne titulaire du Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur. Toutefois, les personnes ne disposant pas dudit certificat peuvent accéder à la formation sous réserve de la réussite d'un examen d'admission.

Les différents modules théoriques qui la composent, concernent à la fois les méthodologies et didactiques des apprentissages spécifiques à l'alphabétisation, l'éthique et la déontologie du formateur, la dynamique de groupe ainsi que la réflexion approfondie sur la problématique de l'analphabétisme et le contexte sociétal dans lequel nous vivons.

Des stages pratiques organisés parallèlement à la formation théorique permettent aux étudiants de transférer sur le terrain les compétences acquises. Un travail de fin d'études leur permet également de mettre à profit l'ensemble des compétences acquises pour analyser une pratique de terrain.

Travaillant depuis peu dans le secteur de l'alphabétisation au moment de l'inscription, cette formation m'a apporté une méthodologie spécifique nécessaire. L'approche «ancrée aux réalités du terrain», associant la théorie à nos situations vécues au jour le jour, m'a permis de transférer ces connaissances et les tester tout de suite dans mes groupes pour, ensuite, en rediscuter dans le cadre de la formation. Cette formation m'a permis de faire mes premiers pas avec plus de confiance dans mes choix et ma méthodologie.

Témoignage de Delphine

Une expérience pionnière à Namur: bilan et perspectives

Une fois ce programme établi, il nous a semblé particulièrement intéressant qu'une telle formation puisse être mise en oeuvre à Namur [1]. En effet, la formation de formateur constitue un axe de travail et de réflexion important pour Lire et Ecrire Namur et ce type de formation s'avérait complémentaire avec ce que nous proposions. C'est pourquoi, nous avons pris contact avec l'Institut provincial de formation sociale de Namur afin de leur proposer de mettre en œuvre cette formation dès la rentrée 2005.

Témoignage d'une formatrice ayant pris en charge plusieurs modules théoriques

Intervenir dans cette formation, à plusieurs reprises durant les 3 ans et demi, ce fut pour moi, vivre une véritable aventure humaine où se sont croisés les questionnements et difficultés d'apprentissage, les évaluations, les événements de la vie d'un groupe qui nécessitaient prise de recul et remise en question, coordination pédagogique. L'élément marquant était la diversité des parcours et des compétences, véritable défi pour l'enseignant qui devait pouvoir en tenir compte d'emblée et permettre à chacun de trouver sa place et se former.

Nous avons ensuite collaboré avec cette école en lui apportant notre expérience et nos acquis en termes de formation de formateur en alpha et nous avons poursuivi la réflexion tout au long de la mise en œuvre de la formation qui s'est déroulée à concurrence d'un jour de théorie par semaine auquel venaient s'ajouter de 120 à 200 périodes de pratique (selon les années) dans une association d'alphabétisation.

Nous avons notamment veillé à ce que des formateurs de terrain puissent venir partager leur expertise avec les étudiants en prenant en charge l'un ou l'autre module. En effet, si le contenu des différents modules s'avérait important, le processus mis en place pour permettre aux étudiants d'acquérir les compétences était également essentiel. Il s'agissait ainsi de ne pas reproduire un modèle de transmission ex cathedra mais bien de construire le savoir avec les étudiants eux-mêmes à la lumière du processus qui est mis en place avec les apprenants dans le cadre des formations en alphabétisation.

Cette année 2009 a vu sortir les premiers étudiants titulaires de ce nouveau titre d'enseignement supérieur pédagogique de type court en promotion sociale - section formateur en alphabétisation. Si 39 étudiants s'étaient inscrits en première année, seuls 14 sont allés au bout du processus. La non-adéquation de la formation avec leurs attentes, les parcours de vie personnels ou professionnels, l'investissement que nécessite une telle formation mais également les remises en question permanentes peuvent constituer des éléments d'explication au grand nombre d'arrêts en cours de processus.

Parmi ces 14 diplômés, on trouve quelques formateurs en fonction qui ont pu ainsi faire valider les compétences acquises sur le terrain et approfondir leurs capacités d'analyse, d'anciens participants à des formations de formateur organisées par Lire et Ecrire Namur et également une ancienne apprenante qui nous renforce dans notre conception du métier de formateur ne devant pas être uniquement réservé aux titulaires d'études supérieures.

À ce jour, seule la première session s'est déroulée dans son entièreté. Une deuxième édition avait pourtant démarré en 2006 avec une vingtaine de participants. Au bout de quelques mois et à peine deux modules menés à leur terme, l'Institut Provincial de formation sociale a décidé de suspendre la formation. En effet, seuls 12 étudiants étaient encore présents dans la section et ce nombre était trop restreint pour que l'école décide de maintenir la section ouverte.

Même si nous regrettons le manque de souplesse du cadre scolaire qui a mené à l'arrêt d'une session en cours faute de nombre suffisant, la collaboration avec l'enseignement de promotion sociale fut très positive. Elle nous a notamment permis d'apporter notre expertise dans un cadre différent de celui de l'associatif.

Conclusions

Bien que le métier de formateur ne constitue pas un métier en pénurie, des postes sont régulièrement à pourvoir. Il nous semble, dès lors, essentiel que ce type de formation puisse à nouveau être mis en œuvre afin de permettre à toute personne qui le souhaite, quel que soit son niveau d'études antérieur, son statut, d'acquérir l'ensemble des compétences nécessaires pour exercer le métier. De plus, si cette formation s'avère complémentaire à ce que nous proposons notamment au sein de Lire et Ecrire, elle permet également une reconnaissance supplémentaire du métier par l'obtention d'un diplôme certifié. Cette certification peut ainsi constituer un atout important sur le marché de l'emploi. ■

1 La formation est également organisée à Bruxelles par l'Institut Roger Guilbert, sur le Campus du CERIA. Pour plus d'informations voir sur le site htt:p//www.ceria.be/irg, brochure présentant la formation téléchargeable.

Un 1er mai pour le travail décent

Echos de la journée «Cyclo - Solidaire»

PAR ANTOINETTE MAIA,
ANIMATRICE SOLIDARITÉ MONDIALE

Plus de 350 personnes étaient présentes à Berchem-Sainte-Agathe pour la 8e édition du «Cyclo - Solidaire» de Solidarité Mondiale! L'occasion de marcher, rouler et voguer pour affirmer qu'ensemble, les travailleurs ne seront plus des outils.

Un soleil radieux, un petit vent rafraîchissant, des vélos, beaucoup de vélos, des gens, beaucoup de gens, de la bonne humeur et de la convivialité… pas de doute, c'est le 1er mai, plus précisément le 1er mai Cyclo-Solidaire visant à soutenir les projets de coopération de Solidarité Mondiale dans les pays du Sud.

Un événement qui donne tout son sens à la fête du 1er mai, symbole de l'action et de la solidarité entre les travailleurs du monde entier puisque, cette année encore, plusieurs de nos partenaires du Rwanda et de la République démocratique du Congo étaient présents.

Depuis 2002, Solidarité Mondiale organise, chaque année le 1er mai, cette journée «Cyclo-Solidaire» qui vise plusieurs objectifs.

D'abord, rassembler, à l'occasion d'une grande fête pour le Sud, les militants et permanents des organisations constitutives du MOC, ainsi que leur famille et amis, afin de les sensibiliser aux questions internationales. C'est aussi l'occasion pour avoir une parole publique et politique.

Cette année, l'accent a été mis sur le travail décent comme le nom de notre campagne l'indique bien: «Ensemble, les travailleurs ne seront plus des outils».

Le coup d'envoi de cette dernière édition a été donné dès 10h, heure à laquelle marcheurs et cyclistes s'étaient donné rendez-vous pour partir à la découverte de Bruxelles et ses multiples facettes: le travail indécent dans le quartier du Midi, les espaces verts du nord-ouest de la ville, ses cités-jardins ou encore l'art et l'architecture à Berchem.

Bravo et encore merci à toutes celles et ceux qui ont participé de près comme de loin à la réussite de ce 8ème Cyclo-Solidaire.

A l'année prochaine dans la région de Namur!

La balade libre en vélo de 20 km, c'est une merveilleuse découverte d'espaces et de coins de Bruxelles que je ne connaissais pas du tout. Ceux qui ne l'ont pas faite (avec ou sans guide) ont raté quelque chose, en particulier dans la découverte d'un visage de Bruxelles tout à fait surprenant et méconnu des Bruxellois et des non-Bruxellois. Bravo!

TÉMOIGNAGE DE JACQUES, BRUXELLES

Outre le ravitaillement, la mi-journée était aussi le moment de l'ouverture de l'immense boîte à outils placée devant le lieu des festivités pour libérer Arnaud Gorgemans (coordinateur Solidarité Mondiale), Thierry Jacques (président du MOC) et Claude Rolin (secrétaire général de la CSC) accompagnés de travailleuses et de tra-

vailleurs de tous horizons. Cette action marquait le lancement de la 2ème phase de notre campagne «Travail décent - Vie décente» menée conjointement avec la CSC et qui souligne l'importance de la liberté d'association comme premier pas vers le travail décent.

Nous avions choisi de faire la balade du travail indécent et nous avons découvert, grâce à notre guide, un côté de Bruxelles où nous n'étions jamais allés. Il a pu nous donner de nombreuses informations sur le plan social et culturel des endroits traversés, ainsi que sur le début de l'immigration, des usines textiles et du travail «indécent» qui en découlait…

Comme pour les 1er mai précédents, nous avons passé une agréable journée avec plus de découvertes encore. Toujours au rendez-vous: convivialité, échanges, bon repas.

Encore bravo et merci aux organisateurs et bénévoles.

Témoignage d'Angela, Charleroi

L'après-midi s'est déroulée au fil de l'eau, des pas et des vélos… Tout au long de la journée, un village associatif accueillait les participants pour leur faire découvrir des projets de développement, des jeux, des stands… aussi, des animations étaient prévues pour les enfants.

Les jeunes CSC ont lancé la soirée en proposant des saynètes sur le thème du travail décent.

Ont alors suivi les discours de Guy TORDEUR (secrétaire fédéral CSC Bruxelles), Daniel FASTENAEKEL (secrétaire fédéral CIEP MOC Bruxelles) et l'interview de Vital BARHOLERE (Mutualités chrétiennes) par Christian KUNSCH (directeur de la Mutualité chrétienne Saint-Michel), entrecoupés de séquences rythmées aux accents de «rap-slam» par les jeunes de la JOC.

Enfin, la soirée s'est poursuivie tout en musique et en légèreté grâce à EPOLO, musicien et chanteur interprète qui nous a fait le plaisir, cette année encore, de clôturer cette journée riche en convivialité et en solidarité. ■

Egalité décente

Y'a pas assez de neurones pour voir qu'y a pas assez d'euros
Le manque de tunes risquerait de nous foutre le K.O.
Des ouvriers se tuent au travail dans le froid sans aucune prime
Et après tu t'étonnes que beaucoup plongent dans la déprime
On veut un travail qui permet de vivre et non pas de survivre
Il nous faut un salaire au-dessus et pas en dessous de nos moyens
Dis-toi que nous, on est de simples citoyens
On n'est pas tous riches, mais nombreux à essayer de survivre

Refrain:
On veut plus d'égalité, plus de fraternité
Les responsables n'attendront pas pour nous éliminer
Faut qu'on élève la voix, faut nous faire entendre
Il faut à tout prix que la parole sage s'étende
Le travail décent est au cœur des efforts pour éradiquer la pauvreté
Ces boutchous qu'on tue au travail devant cette jeunesse ratée
La Louvière, ville calme où les jeunes se morfondent
Qui dramatisent leurs problèmes (p'tain, je touche le fond)
Mais regarde ces enfants du tiers monde qui charbonnent à la «muerte»
Pendant que leurs boss se réjouissent de leurs revenus devant une tasse de thé
On les utilise comme de la vulgaire chair
Mais aux yeux du patron, ils ne valent pas cher…»

Extrait du texte écrit dans le cadre de la campagne «Travail décent -Vie décente» par la JOC de La Louvière

L'ISCO,

nouvelle formule 2009-2010

Depuis sa création en 1962, l'ISCO a toujours cherché à être en phase avec son temps. Une refonte de la formation a été réfléchie afin de tenir compte des nouvelles mutations sociologique, économique, politique, idéologique et institutionnelle.

Parmi elles, on peut pointer les réformes liées aux modalités d'octroi du droit au congé éducation payé et celle de Bologne modifiant le paysage de la formation supérieure. La nouvelle formule ISCO intègre également les mutations qui caractérisent les publics en formation aujourd'hui: mixité, mobilité professionnelle et familiale, changement dans les modes de militance, etc.

Malgré tout, l'ISCO reste fidèle à ses finalités et ses objectifs de formation d'acteurs de changement pour un monde plus juste et plus égalitaire. Les transformations de l'ISCO concernent principalement la reconnaissance officielle de la formation tenant compte des contraintes de Bologne, son organisation modulaire et son ouverture à un public plus large. ■

Pour plus d'informations sur l'ISCO «nouveau», ses objectifs, le programme des cours et les séances d'informations organisées dans votre région, nous vous invitons à aller sur notre site: http://www.ciep.be et à cliquer sur l'onglet ISCO 2009. Vous pouvez aussi obtenir des informations auprès de Rita D'Agaro tél. 02/246.38.42; courriel: rita.dagaro@ciep.be

Formation de coordinateurs de projets culturels et sociaux:

session 2009 - 2011

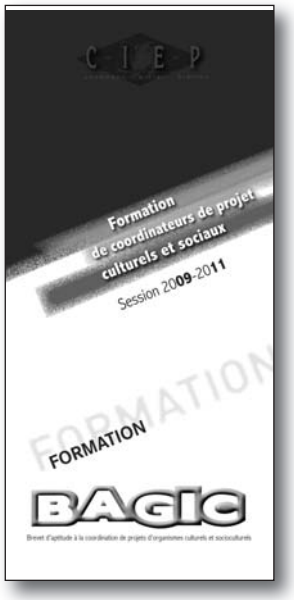

Comme chaque année, le CIEP ouvre une nouvelle session de formation de coordinateurs de projets culturels et sociaux.

Reconnue par la Communauté française par le titre de «BAGIC», cette formation s'adresse aux personnes soucieuses d'acquérir des compétences professionnelles selon une démarche d'Education permanente mêlant expérience supervisée, apprentissages théoriques et méthodologiques dans une démarche participative et de groupe. La formation de 2 ans se déroule le lundi, à Namur et démarrera le 12 octobre 2009.
L'inscription se fait suite à un entretien préalable. ■

Renseignements: coordinateur Christian BOUCQ 02 246 38 44; secrétariat: Francine BAILLET 02 246 38 41; courriel: bagic@ciep.be
Voir aussi notre site: http://www.ciep.be

La militance mutualiste, *un moteur enrayé?*

PAR NELLY MIESSE,
ÉTUDIANTE ISCO CNE

Après 30 années passées à la Mutualité chrétienne de Liège, profondément convaincue par les valeurs qu'elle défend, qui l'ont forgée et construite sur un militantisme fort et parfois périlleux, je souhaitais vérifier l'état de celui-ci car il ne me paraissait plus aussi évident.

Après avoir parcouru l'histoire sociale et principalement celle des Mutualités et de la Mutualité chrétienne de Liège en particulier, j'ai observé que le militantisme est bien apparu historiquement comme un moteur de recrutement d'affiliés.

Au travers de l'étude historique, j'ai pu remarquer que la loi du 06 août 1990 et sa mise en œuvre avaient constitué un frein au militantisme. En effet, du fait de l'application de la loi du 06 août 1990, la structure des mutualités a été profondément modifiée. L'échelon des sociétés primaires a disparu.

Cette suppression ainsi que la professionnalisation des métiers a entraîné la disparition des bénévoles délégués d'entreprise. Le personnel a donc perdu le contact avec les délégués de terrain.

J'ai défini le militantisme mutualiste chrétien comme étant la défense des valeurs de la mutualité chrétienne au point de vouloir convaincre les autres de s'y affilier notamment en s'y inscrivant en provenance d'une autre mutualité (mutation).

Je me suis ensuite penchée sur les résultats des mutations entrantes et sortantes à la Mutualité chrétienne de Liège. Ce solde est négatif depuis 1996.

Dans les raisons invoquées pour effectuer sa mutation (entrante ou sortante), les affiliés donnent «le conseil» comme troisième motif.

J'ai donc ensuite, vérifié auprès du personnel s'il était militant au sens défini, c'est-à-dire convaincu des valeurs des la Mutualité chrétienne au point de vouloir convaincre les autres d'y adhérer et ce même en dehors du cadre strict du travail.

J'ai donc mené des interviews auprès du personnel pour le vérifier.

Les conclusions générales de mon travail basées sur ces interviews montrent qu'il n'y pas assez de militantisme du personnel au sens défini pour conclure que le militantisme a encore une influence en matière de recrutement d'affiliés.

J'ai pu constater qu'il avait une différence significative d'engagement entre le personnel ayant plus ou moins de quinze ans d'ancienneté. Il en est de même de la connaissance des valeurs défendues par la Mutualité chrétienne. Je pense que le fait de n'avoir pu côtoyer les délégués d'entreprise disparus pour la plupart dans la foulée de la loi du 06 août 1990 n'y est pas étranger. Certains délégués syndicaux ayant moins de quinze ans, interviewés se démarquaient et pouvaient être considérés comme militants mutualistes dans l'optique définie. Preuve que des valeurs peuvent être transmises et des militantismes naître encore aujourd'hui.

Des suggestions pour améliorer la militance du personnel en matière de recrutement d'affiliés sont proposées en conclusion. ■

Primo-arrivants: *Apprentissage du français et Intégration professionnelle*

PAR ELOMBA MOUKWA, ISCO
BRUXELLES DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Etant moi-même d'origine étrangère, je suis souvent confronté à des parents ou amis ayant des difficultés à s'insérer dans notre société à cause d'une méconnaissance de la langue française.

Un jour, je téléphonais à un ami qui travaille chez Midas pour avoir de ses nouvelles. Amicalement, celui-ci m'exposait son inquiétude et son mal être quotidien. Cet ami sachant seulement écrire son nom, son prénom, sa date de naissance, son pays et sa ville, était mis en difficulté, car il ne savait ni lire, ni écrire ou remplir les commandes. Il dépendait de son patron et du bon vouloir de ses collègues avec lesquels il ne savait communiquer qu'oralement. Cette situation l'affectait moralement et psychologiquement, il se sentait aliéné.

De cette situation m'est venue cette question de départ: «ne faut-il pas développer davantage l'apprentissage du Français, même dans les formations dites professionnelles?»

Pour donner un cadre théorique à ce travail, j'ai approfondi deux notions celle de primo-arrivant et celle d'intégration professionnelle. Pour mieux connaître et cerner les réalités envisagées, j'ai eu recours à l'ouvrage [1] de Serge PAUGAM [2] qui a examiné les quatre formes d'intégration professionnelle.

Après avoir lu cet ouvrage, j'ai tenté de vérifier mon hypothèse: «Les formations d'insertion professionnelle, adressées à un public maîtrisant peu le français, lorsqu'elles sont complétées par une formation plus large, (français, vie sociale), conduisent à une intégration plus assurée».

Pour ce faire, j'ai sélectionné trois associations bruxelloises qui organisent des cours de français et des formations en insertion socio professionnelle pour des primo arrivants. J'ai fait une analyse comparative, j'ai interviewé deux personnes de ces associations et qui avaient un travail. Mon choix de la méthode de récolte de données s'est porté sur l'aspect qualitatif et l'entretien semi-directif. Les buts principaux étaient de voir l'impact de leur motivation à apprendre le Français et de mesurer l'apport du Français dans leur emploi: la satisfaction au travail et la stabilité de leur emploi, dans l'optique de l'étude de Serge PAUGAM

Bref, j'ai constaté que l'objectif premier qui motive les primo-arrivants interviewés, à suivre des cours de Français n'était pas de l'ordre de l'insertion professionnelle, contrairement à ce que certains auraient pu penser. En effet, c'est avant tout la volonté de comprendre, leur environnement immédiat.

Quant à l'emploi, le résultat n'est pas enthousiasmant. Les personnes interrogées ont trouvé un emploi instable ou/et insatisfaisant, soit des formes déviantes d'intégration professionnelle selon Serge PAUGAM.
Une seule personne correspond au type idéal qui conjugue à la fois la satisfaction dans le travail et la stabilité de l'emploi que l'on peut qualifier «d'intégration assurée», et cela malgré une carence en français et une faible scolarisation.

Mes conclusions comportent par ailleurs des pistes, l'augmentation de centres dispensant des cours de français et ISP, sans conditions d'accès et la coordination des organismes de formations par l'échange des expériences.

Ce travail a permis à l'association où j'ai œuvré qui est pratiquement professionnelle, de guider les apprenants vers ces centres dispensant des cours de français. ■

1 S. PAUGAM, Le salarié de la précarité: Les nouvelles formes de l'intégration professionnelle. Paris, PUF, 2000 (Le lien social), (L'ouvrage s'appuie sur le témoignage de 1000 salariés dans 8 entreprises).
2 Serge PAUGAM est sociologue, directeur d'études à l'EHESS (École des hautes études en sciences sociales) Paris.

Turque ou Belge? Belge et Turque? *Recherche sur les stratégies identitaires*

PAR NURHAN ATESALP
ISCO BRUXELLES GÉNÉRAL

D'origine turque et résidente en Belgique, j'ai souhaité approfondir le sentiment identitaire de personnes qui ont à vivre avec la culture d'origine turque et la culture du pays d'accueil.

Ma question de départ était: «Quels sont les facteurs qui ont joué dans la vie des personnes immigrées pour expliquer leur attitude vis-à-vis de la culture d'origine et vis-à-vis de la culture du pays d'accueil?»

Pour le cadre théorique, je me suis basée sur la typologie des attitudes possibles proposée dans l'ouvrage de C. CAMILLERI[1], dont je donne trois exemples: le confinement dans la culture d'origine («le contournement»), le rejet de celle-ci en cherchant l'assimilation à la culture du pays d'accueil («l'assimilation»), et la recherche d'un modèle combinant les deux cultures («la recomposition identitaire»), sachant que d'autres modèles d'attitude peuvent encore se présenter.

Pour répondre à ma question de départ, j'ai orienté les entretiens sur les expériences antérieures des personnes immigrées. Mon but était de pouvoir reconstituer une partie de leur histoire personnelle et de comprendre les éléments sociaux qui façonnent les identités: l'enfance, la famille, la première scolarité, le travail éventuel en Turquie, la motivation d'émigration, les chocs culturels, et ce, dans le but de comprendre les facteurs qui expliquent leurs attitudes vis-à-vis des cultures du pays d'origine et du pays d'accueil.

Je m'intéressais plus à l'aspect qualitatif que quantitatif. Je me suis donc orientée vers une méthode de récolte des données qualitatives par des entretiens approfondis (d'une heure à une heure vingt) de six personnes. Il s'agit de six femmes d'origine turques, ayant au moins un diplôme d'humanités secondaires pour éviter de trop grandes différences de formation, âgées entre trente et quarante ans et vivant en Belgique depuis au moins dix ans (pour qu'elles aient eu le temps nécessaire pour appréhender la culture du pays d'accueil), et ayant au moins un enfant (pour pouvoir repérer, via les enfants, leurs projets d'avenir).

J'ai constaté que la stratégie dominante était le contournement, mais qu'à des degrés divers, des stratégies secondaires existaient parallèlement, notamment la recherche d'assimilation et la recomposition identitaire. J'ai essayé, par l'analyse des interviews, de repérer les facteurs qui expliquent les variations d'attitude et j'en ai repéré plusieurs: l'attitude du mari par rapport à la culture du pays d'accueil, le vécu en Turquie (plus ou moins bien ou mal ressenti), l'évolution du statut en Turquie et en Belgique, le niveau d'étude et de formation, les rencontres personnelles, et les points de rencontre culturels.

Dans mes conclusions, je propose des pistes d'action pour les formations dans les asbl turques, ou dans celles associant les deux cultures. Cette formation devrait favoriser une recherche de recomposition identitaire, en termes positifs. Cette formation doit faire connaître et comprendre les deux cultures. Des angles d'entrée privilégiés pourraient être l'alimentation (la cuisine, les spécialités, la pâtisserie), la musique (cours de danse et de chants des deux cultures), et la connaissance et compréhension des convictions religieuses (dialogue interculturel et respect des religions). ■

1 C. CAMILLERI et al., *Stratégies identitaires*, Paris, PUF, 1990, (Psychologie d'aujourd'hui).

Les CIEP régionaux en campagne: *pour plus d'égalité et de justice sociale*

Dans la perspective des élections régionales et européennes du 7 juin, les CIEP régionaux ont multiplié les initiatives pour donner corps au débat démocratique, en favorisant un véritable dialogue entre les candidats et les citoyens, pour permettre à ceux-ci d'exprimer leurs attentes et aussi, de se forger une opinion.

Bruxelles: un appel aux candidats

Comme dans un parti politique, les mois qui précèdent des élections, entraînent un surcroît de travail. Comme dans un parti politique, nous rentrons en campagne. Comme dans un parti politique démocratique, nous mettons en place une consultation de notre base pour savoir ce qu'ils veulent pour la région durant la prochaine législature. Un parti en ressort un programme, nous en ressortons un mémorandum. Mais les livres ne sont pas faits pour rester fermés. Et parce que tout le monde ne lira pas nos revendications, parfois assez techniques, nous en avons tiré la moelle pour, en quatre pages, dénoncer le système capitaliste qui approfondit les inégalités, ouvrir la porte vers une alternative productrice d'égalité et de justice basée sur la solidarité, en développant nos idées clefs en matière d'emploi, de santé, de logement et d'enseignement pour la Région bruxelloise. Comme nous ne sommes pas un parti politique, nous n'en avons pas un tract mais un appel. Nous l'avons lancé aux candidats, pour que ceux qui y retrouveraient des idées qu'ils défendraient s'ils étaient élus, le signent. Une cinquantaine de candidats du PS, d'Ecolo et du cdH l'ont déjà signé.

Si les mots écrits sont des traces qui nous permettront d'évaluer les politiques, les paroles sont, elles, essentielles dans la rencontre, le débat, la co-construction d'un projet de société. Attachés à cela, nous avons organisé des espaces de débat entre paroles de citoyens et paroles de candidats. Avec une méthode adaptée pour que les unes et les autres puissent être entendues, clarifiées, contredites, argumentées, débattues… Sans ambages, sans prise de pouvoir, sans se camoufler derrière les constats ou les critiques.

Rajoutons des formations, des discussions dans l'espace public et une pièce de théâtre, pour aborder les enjeux politiques avec les milieux populaires. Voilà le cocktail que le CIEP de Bruxelles a mijoté ces derniers mois. ■

Myriam DJEGHAM, secrétaire fédérale adjointe, CIEP Bruxelles

Des enjeux qui nous concernent tous!

Pour aborder ces élections régionales 2009, le CIEP Liège-Huy-Waremme a décidé de mettre l'accent sur les réalités locales. Quatre débats ont été organisés à Sprimont (Ourthe-Amblève), Seraing, Hannut (Huy-Waremme) et Herstal (Basse Meuse). Contexte de crise oblige, l'avenir de la sidérurgie a suscité pas mal de débats ainsi que, plus largement, la question du redéploiement économique de la région, de l'emploi et de la formation. A cet égard, nos militants ont exprimé, à plusieurs reprises, leurs craintes face au développement de l'emploi précaire (contrats à durée déterminée, intérim, sous-statuts, bas salaires) et du phénomène des travailleurs pauvres.

La question de la mobilité a également été au centre de beaucoup de discussions. Si un large consensus se dégage sur la nécessité du retour du tram à Liège, on notera, par contre, une réelle divergence en ce qui concerne le projet de liaison autoroutière CHB, seul ECOLO étant opposé à ce projet.

Une nouvelle fois, l'enjeu européen a été le grand absent de cette campagne électorale. Pour aborder cette question, nous avons décidé de faire le point sur la politique de libéralisation des services menée par l'UE. Au départ de la situation de la Poste, nous avons analysé les multiples enjeux et effets de ces mesures européennes: qualité des services, impact sur l'emploi, service universel, coût pour le consommateur…

D'autres thèmes ont été abordés lors de ces débats et d'autres auraient mérité de l'être mais faute de temps, ce ne fut pas toujours possible. Des rencontres qui ont souligné l'importance des enjeux liés à ces élections mais aussi les nombreuses attentes du monde du travail dans le contexte de crise et d'incertitude que nous connaissons actuellement. ■

Philippe TAQUET, permanent régional, CIEP Liège - Huy - Waremme

L'accès à un logement décent pour tous

Dès le mois de décembre 2008, le CIEP Hainaut Centre s'est mobilisé en proposant des saynètes mettant en lien emploi et Europe, jouées sur le marché de Mons, pour accompagner la distribution du livret de campagne.

Le 8 mai 2009, les perspectives européennes ont été entrevues lors d'un débat organisé par les MOC du Hainaut (Occidental, Centre, Charleroi-Thuin), en présence de N. MARTIN (PS), I. DURANT (Ecolo), A. DELVAUX (cdH) et D. BOURGEOIS (MR). Plus de 120 participants sont venus alimenter les discussions.

Autour des enjeux régionaux, le CIEP a mis en place des conférences-débats à Mons et à La Louvière, sur les thèmes du logement, du développement durable et du rôle de l'Etat.

Ainsi, nous retiendrons particulièrement la bonne participation de nos militants mais aussi du grand public, lors de la conférence «logement», à Jemappes. Cette rencontre a permis aux citoyens de mieux appréhender les dispositifs juridiques existants (mais souvent non appliqués!) pour contrer la crise du logement. Nous avons également envisagé de nouveaux outils à revendiquer. A cette occasion, N. BERNARD, professeur aux Facultés Universitaires Saint-Louis, nous a livré dix pistes de travail concernant le logement en Wallonie et à Bruxelles. Cette réflexion sur l'habitat s'est prolongée au travers du collectif associatif «Sans Toit Mais Ensemble», dont le CIEP fait partie à Mons. A l'aube des élections régionales et dans la perspective d'une régionalisation de la loi sur le bail, la plate-forme a rédigé un cahier de revendications, soumis aux représentants du CdH, Ecolo, PS et MR, lors d'une conférence de presse.

Le logement, porte d'entrée pour la lutte contre les inégalités sociales, constitue une préoccupation transversale des organisations du MOC et, tout particulièrement, des Equipes Populaires, comme annoncé lors d'une conférence de presse organisée par le MOC le 13 mai dernier; l'occasion pour les organisations de présenter, aux têtes de liste des quatre partis, 5 priorités du MOC au niveau régional. La même semaine, le CIEP a procédé à la distribution publique du bulletin de juin, assez bien accueilli pour la vision qu'il propose des orientations des 4 partis traditionnels.

Enfin, de fin avril à mi-juin, de nombreuses animations ont été menées par le CIEP, dans les groupes AID, Alpha, Equipes populaires et VISA pour l'emploi, pour une sensibilisation aux enjeux des élections et une présentation synthétique des résultats après le 7 juin. Ces animations ont généralement rencontré l'enthousiasme des stagiaires, apprenants et militants qui se disent souvent perdus dans les dédales de l'Etat fédéral et de la politique belge. ■

Caroline BRICHE, permanente régionale, CIEP Hainaut Centre

Le CIEP Charleroi - Thuin organise le débat

Le MOC de Charleroi-Thuin a organisé deux soirées-débats, l'une à Charleroi, l'autre à Strée (Beaumont), auxquelles des politiques issus des listes du PS, du CdH et d'Ecolo ont été conviés.

La première a réuni une centaine de personnes et la discussion a essentiellement porté sur le plan d'accompagnement des chômeurs, la formation, la petite enfance, l'emploi, l'enseignement, la mobilité,…

Paul MAGNETTE (PS), Véronique SALVI (CdH) et Xavier DESGAIN (Ecolo), têtes de liste pour la circonscription électorale de Charleroi, ont répondu aux questions que les militants des organisations constitutives avaient préparées ainsi qu'à celles du public.

Lors du second débat, c'est la thématique du logement social qui a été abordée, ainsi que l'enseignement, la petite enfance mais aussi les aînés. Les orateurs, David LAVAUX(CdH), Françoise FASSIAUX (PS) et Michaël LECLERCQ (Ecolo), ont éclairé l'assemblée, un peu moins importante dans cet arrondissement électoral, sur les programmes de leur parti respectif et ont répondu aux interrogations du public.

Ces soirées nous ont montré qu'il est encore très difficile de mobiliser le citoyen à participer à des débats politiques. Le travail de formation politique (les différents niveaux de pouvoir, les partis,…) ainsi que la mise en rapport avec la vie au quotidien restent essentiels. ■

Anna KIRKOPOULOS, permanente régionale CIEP Charleroi - Thuin

Questions pour un Wallon

Le 26 mai, le MOC B.W. a organisé une soirée de campagne "élections régionales" pas comme les autres. Elle a pris la forme d'un pastiche (partiel) de la célèbre émission presque éponyme. Cela s'est passé dans la toute nouvelle salle du Centre Culturel de Genval, dans le centre de la province.

Ils sont arrivés et se sont retrouvés en coulisses; d'abord Marcel CHERON et Serge KUBLA, ensuite André ANTOINE qui avait annoncé son retard, n'en accusait finalement pas trop… c'est l'autre André, FLAHAUT, qui est arrivé le dernier. Il donnait l'impression de traîner les pieds, et pas seulement au figuré. «Je vous avoue que je ne suis pas très chaud pour ce type de jeu, la politique c'est sérieux!»

Alors, l'animateur se demande s'il ne court pas à l'incident avec André (FLAHAUT). Mais… alea jacta est, comme on écrit dans les ouvrages de bonne tenue!

Vingt heures vingt: le jeu est lancé! Le jury, composé des secrétaires fédéraux des organisations du MOC en Brabant wallon est en place, les invités, têtes de liste aux régionales sont installés derrière leur tribune respective, buzzer à portée de main, le public attentif.

«Les Potées Liégeoises», comédiens d'impro, installent d'emblée la salle dans la bonne humeur et l'étonnement; leur talent sévira entre chaque séquence où ils s'inspireront de la séquence précédente avec une joyeuse ironie.

Une première séquence permet à chacun des candidats de (tenter de) nous convaincre de voter pour son parti. Séquence nécessaire car la suite ne leur donnera guère l'occasion de diverger des thèmes imposés. L'animateur introduit les poseurs de questions; là aussi, des représentants des différentes organisations du MOC BW.

Logement (l'accès au) et mobilité (collective ou douce) sont deux séquences de questions qui reflètent bien des préoccupations importantes dans la province.

Une autre salve de questions suit, baptisée «Ces petites et grandes choses qui nous cassent les pieds»; en fait, pas mal de sujets graves comme la fracture numérique ou le revenu d'un sans emploi ayant charge de famille.

Trois chaises au centre de la scène, à gauche le poseur de question (en l'occurrence un représentant d'Altéo), au centre l'animateur et à sa droite, chaque candidat, tour à tour, vient répondre à des questions plus personnelles (sur le plan politique exclusivement). L'ambiance est alors intimiste, un rai de lumière éclaire uniquement ces trois-là. C'était la dernière séquence de la soirée; les politiques ont joué le jeu et s'en sont déclarés ravis, même André FLAHAUT, finalement.

Le drink qui a suivi, nous a permis de prendre la température du public avec une dominante: «Nous ne nous sommes pas ennuyés une seconde, et pourtant c'était vraiment intéressant!»

C'était un pari, quelque chose entre le gai savoir et l'éducation permanente festive: nous pouvons le dire sans fausse modestie: pari réussi. ■

Jean-Pierre Gouverneur, permanent régional, CIEP Brabant wallon

La reconstruction congolaise

Après deux guerres ayant provoqué la mort de 4 millions de personnes, la République démocratique du Congo a connu un processus de paix «inclusif» qui a débouché sur l'adoption d'une nouvelle constitution et l'organisation d'élections.

Malgré ce processus, les obstacles politiques et économiques restent nombreux et les populations tardent à percevoir des avancées concrètes dans leur quotidien. Les défis de la reconstruction congolaise sont multiples: il s'agit à la fois de développer des capacités productives et de garantir aux populations des «dividendes sociaux» de la démocratie. L'enjeu congolais consiste ainsi à reconstruire l'Etat et à promouvoir le développement économique et social dans un monde multipolaire où les puissances se concurrencent pour l'exploitation des ressources naturelles.

A. Zacharie, secrétaire général du Centre national de coopération au développement (CNCD-11.11.11). Il est également professeur suppléant à l'Université libre de Bruxelles (ULB) et maître de conférence à l'Université de Liège (ULg). Il a écrit plusieurs ouvrages sur les relations internationales, dont l'Afrique centrale dix ans après le génocide (2004), Le nouveau désordre international et les raisons d'en sortir (2005) et Mondialiser le travail décent (2008).

Bob Kabamba est professeur de Sciences politiques à l'Université de Liège (ULg) et directeur de la Cellule d'appui politologique en Afrique centrale (CAPAC) et l'ULg. ■

Editions Luc Pire en collaboration avec le CNCD-11.11.11 (www.cncd.be)
14,8 x 20 cm ISBN 978507002725
144 p. - 15,00 €

Pouvoir d'achat, vers un crash?

Marquée par une crise économique et une crise alimentaire couplées à une crise financière sans précédent, l'année 2008 restera sans doute dans les annales. Le modèle de société basé sur une consommation excessive des ressources de la planète a clairement montré ses limites et l'impasse dans laquelle il mène. Tous les citoyens ne disposent pas des mêmes ressources ou moyens d'action pour faire face à la crise. Le pouvoir d'achat des uns baisse plus vite que celui des autres et de très nombreux ménages doivent compter de plus en plus tôt dans le mois. La pauvreté augmente.
Les Equipes populaires ont voulu démonter les mécanismes de la crise et de ses conséquences. Dans un dossier explicatif, pédagogique et critique, elles expliquent les concepts qui interviennent régulièrement quand on parle du pouvoir d'achat: l'index, l'indice santé, l'inflation, la norme salariale, etc. Elles analysent les mécanismes mis en place pour lutter contre la pauvreté. Elles dénoncent des réalités comme la précarisation du monde du travail, les inégalités de la répartition des richesses, l'évolution de la pauvreté en Belgique. ■

F. CAUDRON, Pouvoir d'achat, vers un crash? Clés pour comprendre, analyser, agir, édition des Equipes populaires, collection (Points de repères).
Le dossier est disponible sur commande aux Equipes populaires, rue de Gembloux 48, à 5002 Saint-Servais. Tél.: 081/73.40.86.
Internet: www.e-p.be.
Prix: 7,00 € + frais de port

Deux nouveaux Cahiers du CIEP sont parus!

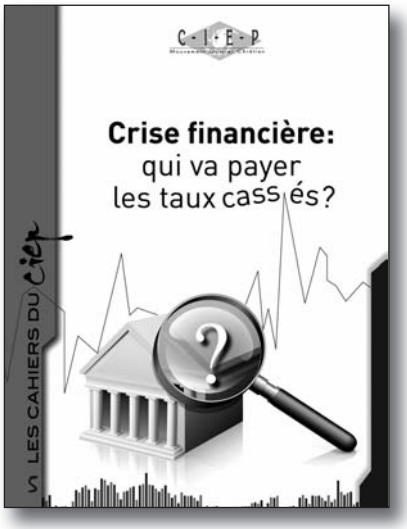

Crise financière... qui va payer les taux cassés? (n°5).
Actes de la journée d'études du CIEP du 7 novembre 2008

Les mots bleus: ceux qui ne rendent pas les gens heureux (n°6).
Actes de la journée d'études du CIEP du 20 mars 2009

Disponibles, soit en version papier, sur demande au 02/246.38.41 soit en version pdf. sur le site http://www.ciep.be

Vient de paraître:

Bilan social de l'Union européenne 2008

Alors qu'à l'urgence climatique vient s'ajouter, en 2008, la multiplication de crises - alimentaire, financière, économique, sociale… -, l'Union européenne est appelée à jouer un rôle croissant pour relever ces défis. Cette dixième édition du «Bilan social» se penche sur le rôle que peut jouer l'Union, au travers de ses diverses politiques, pour faire face à ces crises. L'on constate que c'est tout l'éventail des politiques européennes qui est interrogé: de la politique agricole à la politique de concurrence, en passant par le Pacte de stabilité et de croissance. Le contexte particulier de cette période de crise contribue à ouvrir des espaces de débats que l'on croyait clos.
Par ailleurs, ce Bilan examine les dossiers sociaux européens qui ont fait l'actualité en 2008: temps de travail, comités d'entreprise européens, dialogue social, détachement des travailleurs, libre circulation des patients. Ces questions ne sont pas à séparer des défis globaux. L'Union européenne se doit, en effet, de contribuer davantage à l'un des aspects souvent occultés de la transition vers une nouvelle gouvernance économique centrée sur un développement durable: sa dimension sociale. Or, sans une montée en puissance de cette dimension, il est à craindre que la transition n'emporte pas le soutien des citoyens.

Bilan social de l'Union européenne 2008, (Dixième rapport annuel), sous la direction de Christophe DEGRYSE, publié par l'ETUI, Bruxelles, 2009.

Dates à épingler

Semaine d'études de Vie Féminine

Des racines et des ailes. Les identités des femmes: entre socialisation et imaginaire. Floreffe du 1er au 3 juillet

Pour accueillir ce thème, le site de l'abbaye de Floreffe se transformera pendant trois jours en un vaste chantier de réflexion, de débat et de créativité, articulé en plusieurs temps:
Des espaces projets: créativité et réflexion seront au menu de ces espaces qui constitueront le cœur de notre démarche pendant les trois jours. Ils seront animés avec la complicité du Miroir Vagabond dont le travail est basé sur des techniques artistiques.
Des ateliers passages de témoins: des femmes et des hommes partageront avec nous leur engagement et leur cheminement pour inventer d'autres possibles.
Des ateliers clefs de lecture: des intervenant-e-s nous permettront de comprendre les multiples facettes de l'identité à partir d'éclairages et d'ancrages divers.
Des conférences plénières.
Des pistes de mobilisation en clôture à l'issue des espaces projets.

Sans oublier d'autres moments conviviaux: foire aux outils, soirée festive, temps de détente, bar, spectacle-concert, librairie féministe *Barricade*… Des animations seront organisées par *Action Ciné Médias Jeunes* pour les enfants jusqu'à 12 ans.

Pour plus d'informations:
http://www.viefeminine.be

Congrès du MOC de Namur

Vendredi 16 octobre à 18 heures
Maison du Travail place l'Ilon

Fêtes de Wallonie solidaires

18-19-20 septembre
au Quartier des Ponts Palaux
Pour plus d'informations:
http://www.pontspalaux.be

Rencontres Pédagogiques d'été du 17 au 22 août 2009

Une envie de vous former et d'échanger vos expériences de travail? Un besoin de vous ressourcer avant le début du mois de septembre? Une envie de mettre l'école et l'éducation en mouvement?
Nous vous proposons, cette année, 14 ateliers variés (de 3 ou de 6 jours), deux conférences-débats, une librairie spécialisée et encore bien d'autres activités à découvrir.

Si vous souhaitez le programme,
faites-en la demande
rpe@changement-egalite.be
ou consultez le site
http://www.changement-egalite.be.

Appel aux bénévoles pour l'édition 2009 du festival Espéranzah!

Du 31 juillet au 3 août, Solidarité Mondiale sera, cette année encore, présente au festival Espéranzah pour sensibiliser les festivaliers au travail décent!
En partenariat avec d'autres associations membres de la campagne internationale Travail Décent, nous allons leur révéler la force qui est en eux! Pour ce faire, nous leur proposerons un parcours en 3 temps: entrer dans une zone dite zone franche; accéder à une zone affranchie symbolisant les luttes sociales existantes au Nord et au Sud; pour finir par une zone «action» où les festivaliers pourront passer à l'action.
Pour rendre possibles ces animations, nous avons besoin de vous! Pour jouer le rôle d'un agent d'intérim, d'un contremaître sadique, d'un travailleur/euse activiste, animer la visite d'une expo, photographier les festivaliers en action, fournir de l'info sur la campagne travail décent… Attention, une formation OBLIGATOIRE est prévue le 29 juin pour tous les bénévoles à Floreffe (soit entre 13h et 16h ou entre 17h et 20h)! Si vous êtes dans l'impossibilité de vous rendre à Floreffe le lundi 29 juin, le formation sera également donnée le samedi 27 juin à Bruxelles (à 14h).
Nous cherchons également des personnes pour nous aider au montage et démontage les 30 juillet et 3 août ainsi que des bricoleurs en tous genres pour aider à la décoration du 26 au 29 juillet.
Intéressé/e? Alors n'hésitez plus, téléchargez le document complet où vous trouverez le détail des tâches et complétez le formulaire ci dessous.

Pour plus d'informations:
02/246.38.81
ou helene.colon@solmond.be

Adresses des centres régionaux du Ciep

BRABANT WALLON
boulevard Fleur de Lys, 25
1400 Nivelles
067/21.89.91

BRUXELLES
rue Plétinckx, 19 - 1000 Bruxelles
02/557.88.35

CHARLEROI - THUIN
boulevard Tirou, 167 - 6000 Charleroi
071/31.22.56

DINANT - PHILIPPEVILLE
rue E. Dinot, 21/Bte 6 - 5590 Ciney
083/21.24.51

HAINAUT CENTRE
La Louvière:
rue du Marché, 6 - 7100 La Louvière
064/23.80.20
Mons:
rue des Canonniers, 3 - 7000 Mons
065/35.39.63

HAINAUT OCCIDENTAL
Tournai:
av. des Etats-Unis, 10 Bte 8
7500 Tournai
069/88.07.64
Ath:
rue de Gand, 28 - 7800 Ath
068/84.34.31
Mouscron:
rue St-Pierre, 52 - 7700 Mouscron
056/33.48.68

LIÈGE-HUY-WAREMME
Liège:
rue St-Gilles, 29 - 4000 Liège
04/232.61.61
Huy:
av. Albert 1er, 6 - 4500 Huy
085/21.11.33

LUXEMBOURG
rue des Déportés, 39 - 6700 Arlon
063/21.87.33

NAMUR
place l'Ilon, 17 - 5000 Namur
081/22.68.71

VERVIERS
rue Laoureux, 28 - 4800 Verviers
087/33.77.07

CANTONS DE L'EST
VHS - Rotenbergplatz, 19
4700 Eupen
087/59.46.30

Le Centre d'Information et d'Education Populaire du MOC (CIEP), est chargé des activités éducatives et culturelles du MOC.

Organisés en équipes régionales et communautaires, nous appuyons à travers la formation les activités du MOC et des organisations qui le constituent. Notre souci est de donner aux groupes et aux individus les outils nécessaires à leur engagement comme acteurs et citoyens et de participer au développement d'une société démocratique par une réelle démocratisation du savoir et une valorisation de l'action collective.

Notre originalité réside essentiellement dans la philosophie de notre travail et dans notre expérience accumulée d'une pédagogie participative notamment à travers l'ISCO.

L'éducation permanente est notre quotidien, la formation notre spécialité.

Contact:
Centre d'Information et d'Education Populaire
Chaussée de Haecht, 577-579
1030 Bruxelles
Tél.: 02/246.38.41-42-43
Fax: 02/246.38.25
e-mail: communautaire@ciep.be

C - I - E - P
Mouvement Ouvrier Chrétien

Avec le soutien de la Communauté Française de Belgique